

AVANT

Comment amorcer le projet?

Avant toute chose, en parler au chef d'établissement. Il doit prendre la décision de mener ce projet ou non.

A qui en parler ?

Au gestionnaire, à l'équipe de direction.

Aux professeurs principaux des classes visées.

Aux professeurs de spécialité : l'évaluation du stage des élèves doit être la même en France et à l'étranger.

Au chef des travaux : pour des conventions de stage à l'international.

A l'équipe éducative.

Quels dispositifs existent ?

Erasmus plus

LeoPimen

Leonardo

La Région

Qui peuvent être les partenaires ?

Des lycées professionnels à l'étranger.

Des centres hôteliers.

Des entreprises privées.

Les professeurs de BTS.

Une agence du type Uniprojet.

Quels documents prévoir pour les élèves ?

La carte d'identité

La carte européenne d'assurance maladie

Le carnet de vaccination

La photocopie du livret de famille

Quand prévenir les élèves ?

Sonder la motivation des élèves avant le montage du dossier ?

Les prévenir une fois le dossier terminé ?

Comment choisir les élèves ? Sur le mérite ? Sur leur niveau de langue ?

Et l'aspect pécunier ?

Demander une participation des élèves ?

Financement assuré totalement par un dispositif ?

La pédagogie ?

Faut-il préparer les élèves avant ?

Dans le cadre de l'AP ? Hors cadre ? Mettre en place un dispositif interne au lycée ? Quelles classes viser ?

PENDANT

Le suivi de stage ?

Les professeurs accompagnent et viennent chercher les élèves ? En assurant l'évaluation sur place ?

L'élève part seul, l'évaluation se fait par un professeur de spécialité et un professeur de langue ?

Les professeurs de langue ou de spécialités sont-ils prêts à se déplacer à l'étranger pour un suivi de stage ?

L'évaluation peut-elle être assurée par un professionnel dans le pays ?

Un rendez-vous téléphonique ou en visio-conférence est-il à imposer ?

Une fois par semaine ? Une fois par jour ?

Les parents ?

Quel lien entre l'établissement et les parents ?

Quel lien entre les professeurs et les parents dans ce contexte particulier ?

Etablir un échange par mail ? Par téléphone ?

Ne pas intervenir et laisser les élèves tenir leurs parents au courant ?

Des précautions à prendre ?

Les documents (carte d'identité...) doivent être conservés par l'établissement scolaire.

Les coordonnées de personnes à appeler en cas d'urgence à l'étranger et en France doivent être données à l'élève. Ce dernier devra toujours les avoir sur lui.

Un échange régulier avec l'équipe enseignante permettra au stagiaire de se sentir accompagné.

APRES

Et les camarades qui ne partent pas ?

Est-il possible de faire un visio-conférence en classe avec les élèves à l'étranger ?

Ceux qui sont partis doivent-ils faire un compte rendu de leur expérience ? Des interviews ? Un exposé ?

Le professeur doit-il y dédier un cours ? Une séquence ?

Comment gérer la différence entre ceux qui sont partis et ceux qui sont restés ?